

Proposition de désignation de l'île Pemmican à titre de parc provincial

Aperçu du Projet

L'objectif de cette consultation était de recueillir les commentaires du public concernant la proposition visant à faire de l'île Pemmican un parc provincial.

Aperçu de la consultation

Le sondage a été affiché sur le site Participation MB du 12 mai 2023 au 25 juin 2023. Il n'était pas nécessaire d'être inscrit au portail pour y répondre. Le sondage a été annoncé dans les médias sociaux. Parcs Manitoba a également envoyé des invitations par la poste et par courriel à plusieurs collectivités autochtones ainsi qu'à des parties prenantes de l'industrie et du domaine de l'environnement.

Ce que nous avons entendu

Êtes-vous d'accord avec la proposition du gouvernement du Manitoba visant à désigner l'île Pemmican à titre de parc naturel et à classer les terres situées au sein du parc dans la catégorie des terres reculées?		
Oui	409	96 %
Non	17	4 %
TOTAL	426	

Les participants qui ont répondu « Non » à la question ci-dessus ont été invités à expliquer pourquoi ils n'étaient pas d'accord avec la proposition. Voici quelques-unes de leurs réponses :

- Pas d'autres zones désignées ou à accès restreint au Manitoba.
- La désignation en tant que parc provincial n'est pas une protection suffisante.
- Le financement des parcs manitobains existants est insuffisant.
- Localisation de l'île Pemmican.
- La désignation à titre de parc provincial attirera plus de monde dans la région et endommagera l'écosystème. (Remarque : la désignation à titre de parc provincial n'entraînera aucune forme d'aménagement sur l'île, car le parc n'est pas opérationnel. L'île restera donc dans son état naturel.)

Les répondants ont été invités à fournir d'autres commentaires, ce qu'ont fait 172 d'entre eux. La grande majorité de ces commentaires concernait l'importance de préserver l'intégrité écologique, les habitats de la faune et de la flore, et autant de terres que possible dans la province. Plusieurs personnes interrogées ont également souligné l'importance de travailler avec les collectivités autochtones pour garantir le respect de leurs droits et veiller à ce qu'elles soutiennent la désignation à titre de parc provincial. Quelques commentaires reçus sortaient du cadre du sondage.

Parcs Manitoba a consulté les collectivités autochtones locales au sujet de la proposition. Trois d'entre elles ont exprimé leur soutien au projet de désignation à titre de parc ou ont indiqué que la protection de l'île Pemmican correspondait à leurs objectifs pour la région. Aucune des collectivités n'a exprimé d'opposition ou de préoccupation à l'égard de la proposition.

Parcs Manitoba n'a reçu aucune réponse officielle de la part des organismes non gouvernementaux approchés. Cependant, deux d'entre eux œuvrant dans le domaine de l'environnement ont diffusé de l'information sur la proposition dans les médias sociaux et ont invité le public à soutenir la proposition de désignation à titre de parc. Cela a donné lieu à 65 courriels de membres du public exprimant leur soutien à la désignation.

Prochaines étapes

Après avoir examiné tous les commentaires reçus et d'autres renseignements pertinents, le gouvernement du Manitoba a approuvé la désignation du parc provincial de l'île Pemmican et en a fait l'annonce le 25 juillet 2023. Parcs Manitoba associera les collectivités autochtones locales à l'élaboration d'un plan de gestion du parc.

Énoncé d'offre active

Ces renseignements sont disponibles dans d'autres formats, sur demande. Écrivez à parksystem@gov.mb.ca.

Des questions?

Écrivez à : parksystem@gov.mb.ca